

Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant

Parcours Gestion des ressources humaines et de la paie


Présentation

La licence professionnelle a pour objectif de former des professionnels de la gestion des ressources humaines (GRH) et de la paie. De niveau bac + 3, ils seront capables d'élaborer et de mettre en œuvre les processus et les outils RH (administration du personnel, formation, recrutement, carrières, GPEC, tableaux de bord RH) et de gérer les rémunérations et la paie.

Elle permet d'acquérir les compétences pour la gestion administrative du personnel et de la paie, pour participer au développement RH (formation, recrutement, carrières, GPEC) et gérer le système d'informations RH, pour l'élaboration et le suivi de tableaux de bord RH et pour la gestion des relations sociales.

Des réunions d'informations et le forum des licences pro et des masters de la Faculté d'économie seront organisés prochainement.

Plus d'infos [ICI](#)

 **IMPORTANT** :L'alternance est ouverte en contrat d'apprentissage de même qu'en contrat de professionnalisation.

Admission

La formation s'adresse à des étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau bac + 2 dans une filière relevant prioritairement de l'économie et de la gestion : 2e année économie et gestion, BTS, DUT/BUT, DEUST ou un niveau 3e année pour les filières de droit (profil privatiste) et de sciences sociales et humaines.

Recevabilité des candidatures

- En formation initiale : remplir les conditions de diplôme mentionnées
- En formation continue : salariés ou demandeurs d'emplois justifiant d'une expérience professionnelle en gestion des ressources humaines et/ou paie d'au moins 3 ans et remplissant les conditions de diplôme mentionnées. Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#). Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#) Le dossier de demande de VAPP est à remplir et à déposer accompagné des pièces demandées sur la plateforme [Ecandidat](#) avec le dossier de candidature.
- En alternance : candidats remplissant les conditions de diplôme mentionnées. Etre éligible au contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage

Procédures d'admission des candidats :

- Pour la formation initiale : L'admission se fait en deux étapes (admissibilité à partir de l'examen du dossier de candidature ; admission prononcée à l'issue d'un entretien individuel et après délibération de la commission d'admission)
- Pour la formation en alternance : L'admission se fait en deux étapes (admissibilité à partir de l'examen du dossier de candidature ; admission prononcée par la commission d'admission de la licence professionnelle

à l'issue d'un entretien individuel et sous réserve de l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, dont les missions doivent être validées par ladite commission)

- Pour la formation continue : L'admission se fait en deux étapes (admissibilité à partir de l'examen du dossier de candidature ; admission prononcée à l'issue d'un entretien individuel et après délibération de la commission d'admission)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, rubrique [Candidater et s'inscrire](#).

Pour candidater :

- du 15 avril au 09 mai 2022 pour les formations initiales
- du 29 avril au 16 mai 2022 session 2 pour les formations continues

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté d'Economie de Grenoble (FEG)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Contrat de professionnalisation, Formation en apprentissage, Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Baraldi Laurence
 Laurence.Baraldi@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité LP Gestion des ressources humaines et de la paie
 scolarite-eco-licpro-grh@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Chantal Pernot

Programme

- Durée de la formation : de septembre à septembre
- Volume horaire : 472 heures (enseignements, projets tuteurés, retour d'alternance et séances de tutorat collectifs)
- Durée de la formation en contrat de professionnalisation et apprentissage : 1 an

Licence professionnelle

UE GRH 12 ECTS

- Organisation et gestion des RH
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

- Politique et gestion de la rémunération
- Politique et gestion de la formation
- Recrutement et dispositifs d'aide à l'emploi

UE Paie et progiciels de paie 9 ECTS

- Gestion de la paie et de l'épargne salariale
- TP Paie et cas spécifiques
- TP sur progiciels paie

UE Systèmes d'information et reporting RH 6 ECTS

- Système de gestion de base de données (SGBD)
- TP ACCESS
- TP EXCEL niveaux 1 et 2
- Tableaux de bord RH

UE Droit du travail et relations sociales 6 ECTS

- Droit du travail

- Relations sociales

**UE Communication et anglais
appliqué aux RH** 6 ECTS

- Communication et conduite de réunion
- Anglais appliqué aux RH

UE Projet tuteuré 9 ECTS

- Projet tuteuré : rapport et soutenance
- Projet et séances collectives encadrés

**UE Période de professionnalisation (FI
et FC)** 12 ECTS

- Stage : mission en entreprise, rapport et soutenance
- Séances collectives : préparation à la recherche de stage/mission/ accompagnement pro
- Accompagnement à l'insertion professionnelle

**UE Période de professionnalisation
(Alternance)** 12 ECTS

- Alternance : mission en entreprise, rapport et soutenance
- Retour d'alternance collectif/tutorat collectif dont réunion partenariale
- Accompagnement à l'insertion professionnelle